

horribles qu'elles paroissent ne font jamais dangereuses, moyennant qu'on n'applique rien dessus, sans l'avis d'une personne entendue.

Quand ces maux font opiniâtres, on doit soupçonner quelque vice dans le lait qu'il faut quitter tout à fait, ou changer, ou corriger, mais je ne puis pas donner ici le détail du traitement que ces maladies exigent.

CHAPITRE XXVIII.

Secours pour les noyés ().*

§. 401. **L**orsqu'un noyé a été plus d'un quart d'heure sous l'eau, l'on ne doit pas avoir de grandes espérances de le ra-

(*) Le malheur d'un jeune homme noyé en se baignant, les premiers jours des bains, détermina à publier ce chapitre séparément en Juin 1761. Peu de jours après un ouvrier alloit éprouver le même sort; mais il fut heureusement retiré plus vite que le premier qui avoit été environ 30 minutes sous l'eau. & on le sauva en suivant une partie des conseils indiqués dans cette instruction, dont plusieurs assistants avoient des exemplaires.

nimer ; il fuffit même fouvent d'y avoir été deux ou trois minutes pour être abfolument mort. Cependant plufieurs circonftances pouvant avoir prolongé la vie au delà du terme ordinaire (a) , comme on ne peut point en douter après les exemples les mieux conftatés de gens rappelés à la vie, après demi-heure, trois quarts-d'heure , deux heures même de fubmerfion , l'on doit toujours effayer de leur donner les fecours les plus efficaces , & il faut dans ce cas ne pas fe laiffer trop tôt, puifque ce n'eft fouvent qu'au bout de deux ou trois heures qu'ils donnent quelques marques non équivoques de vie. L'idée où l'on eft que la mort eft fûre quand il y a de l'écume fur les lèvres eft abfolument fauffe , & cette erreur conduit à une conclufion funefte , c'eft qu'il eft inutile de fecourir ces infortunés.

L'on a trouvé quelquefois de l'eau dans l'eftomac des noyés, le plus fouvent il n'y en a point ; d'ailleurs la plus gran-

(a) Il en eft des hommes comme des animaux ; de nombreuses expériences faites avec le plus grand foin fur des chiens ont appris qu'il y a une grande différence entre le tems qu'il faut pour les noyer ; plongés de la même façon & à la même profondeur fous les eaux, les uns vivent beaucoup plus longtems que les autres.

de quantité qu'on y en ait jamais trouvé n'excède pas ce qu'on peut en boire sans s'incommoder, ainsi ce n'est point là la cause de la mort; il n'est pas même aisé de dire comment ils peuvent avaler cette eau. Ce qui les tue, c'est la suffocation par le défaut d'air, & l'eau qui passe dans le poulmon, & qui y est portée dans les mouvemens qu'ils font nécessairement & involontairement pour respirer après qu'ils sont sous l'eau; car il n'entre absolument point d'eau dans l'estomac, ou dans le poulmon de ceux qu'on met sous l'eau après leur mort, ce qui sert à fonder un jugement dans plusieurs cas criminels. Cette eau intimement mêlée avec l'air qui est dans le poulmon forme une écume visqueuse, sans ressort, qui empêche absolument les fonctions de ce viscère; & par là non seulement le malade est suffoqué, mais de plus le sang ne pouvant pas revenir de la tête, les vaisseaux du cerveau se remplissent, & l'apoplexie se joint à la suffocation. C'est ce gonflement des vaisseaux de la tête qui fait que parmi les noyés réchapés il y en a qui restent sujets aux maux de tête. Cette seconde cause, c'est à dire, l'eau qui entre dans le poulmon n'est peut être pas générale, & l'on trouve plusieurs noyés, dans lesquels elle ne paroît pas avoir existé.

té, & qui paroissent être pérís uniquement par la suffocation.

§. 402. Le but qu'on doit avoir c'est de dégorger le poulmon & le cerveau, & de ranimer la circulation éteinte. Pour cela l'on doit.

1°. Dépouiller le patient de tous ses habits mouillés, le mettre promptement si cela est possible dans un lit chaud; ou l'étendre devant un grand feu, ou l'exposer aux rayons du soleil, le frotter fortement avec des linges très chauds, & continuer longtems les frictions; il seroit utile de mettre dans un bain chaud & de saigner dans le bain. On a vu d'heureux effets de celles qu'on faisoit avec de l'eau de vie, ou de l'esprit de vin & un peu de sel. Les applications spiritueuses sur le cœur & sur l'estomac sont aussi utiles & ne doivent pas être négligées. On pourroit essayer des coups de verge sous la plante des pieds.

2°. Une personne saine & robuste doit souffler dans ses poulmons de l'air chaud, & si l'on peut en avoir, de la fumée de tabac, par le moyen de quelque tuyau de pipe, de fétu, d'entonnoir, de tâtevin, &c. qu'on introduit dans la bouche. Cet air soufflé avec force, si l'on bouche en même tems les narines, pénètre dans le poulmon, raréfie par sa

chaleur l'air qui, mêlé à l'eau, forme l'écume; il se dégage de cette eau, il reprend du ressort, dilate le poulmon, & s'il reste encore un principe de vie la circulation recommence dans ce moment. L'on a actuellement plusieurs observations de gens rappelés à la vie en leur soufflant fortement dans la bouche, en leur fermant les narines, avec la bouche même, ce qui est en effet bien plus prompt, porte plus d'air & un air plus chaud que quand on employe les tuyaux, ainsi ce secours doit être regardé comme un des plus efficaces.

3°. On introduit le plus vite qu'on peut, & en aussi grande quantité possible, de l'air ou de la fumée de tabac dans les intestins par le fondement. L'on a des machines très commodes destinées à cet usage, mais comme elles sont très-rare, on peut y suppléer par plusieurs moyens prompts; l'un par lequel on a sauvé une femme consiste “ à introduire dans le fondement le tuyau d’une pipe allumée; on enveloppe le fourneau d’un papier percé de plusieurs trous, on le met dans la bouche, & on souffle de toutes ses forces; à la cinquième gorgée on entendit dans le ventre de la femme un grouillement considérable; elle rendit de l’eau par

„ la bouche , & un moment après la „ connoissance lui revint ". L'on peut aussi allumer deux pipes , dont on abouche les fourneaux ; on met le tuyau de l'une dans le fondement , & on souffle par celui de l'autre.

L'on peut encore introduire une vapeur quelconque , en mettant dans le fondement une canule , ou un autre tuyau qu'on lie fortement à une vessie ; cette vessie tient par son autre bout à un gros entonnoir de fer blanc , sous lequel brûle le tabac. Ce moyen m'a réussi dans d'autres cas où le besoin me le fit imaginer. Mais sans tout cet appareil l'introduction de l'air simple qui n'exige qu'un petit tuyau quelconque , tel que celui d'une pipe , une gaine de couteau , un petit étui , un morceau de sureau , un tuyau de plume , un soufflet , peut se faire par-tout sur le champ & est un secours très-actif , & dont les bons effets constatés par plusieurs observations ne permettent jamais de l'omettre.

4°. Dans le même tems , si l'on a un Chirurgien un peu adroit , il ouvre la veine jugulaire , ou grosse veine du col , & laisse couler huit , dix , douze onces de sang. Cette saignée fait du bien de plusieurs façons , premièrement , comme saignée , elle rétablit la circulation ,

parceque c'est l'effet constant de la saignée dans les évanouissens qui dépendent d'une circulation suffoquée ; en second lieu , c'est celle qui dans ce cas soulage le plus promptement l'engorgement de la tête & du poulmon : en troisieme lieu , c'est quelquefois la seule qui fournisse du sang. Celle du pied n'en donne point ou presque jamais ; celle du bras rarement ; mais la jugulaire en donne presque toujours.

5°. L'on fait sentir au malade les eaux fortes les plus volatiles ; on lui souffle dans le nez de la poudre de quelque herbe forte, sèche, comme de sauge, de romarin, de rhue, de menthe, & sur-tout de marjolaine, ou de tabac très-sec, ou la fumée des mêmes herbes. Il convient au reste de n'employer ces derniers secours qu'après la saignée ; ils sont alors plus efficaces & plus sûrs.

6°. Tant que le malade ne donne aucun signe de vie il n'avalera pas, & il est inutile & même dangereux de lui mettre dans la bouche beaucoup de liquides qui ne pourroient qu'entretenir la suffocation ; il suffit d'y mettre quelques gouttes de quelque liqueur irritante qui ranime. Mais dès qu'il a repris quelque mouvement, il faut lui donner dans l'espace d'une heure cinq ou six cuillerées

à foupe d'oxymel scillitique, délayé avec de l'eau tiède; ou si l'on n'avoit pas ce remede, on y suppléeroit par une forte infusion de chardon-béni, de sauge ou de camomille adoucie avec du miel; quand on n'a rien d'autre on donne de l'eau tiède, dans laquelle on met un peu de sel de cuisine. Quelques personnes recommandent les remedes vomitifs, mais ils ne sont pas sans inconvéniens, & ce n'est pas comme émétique que je conseille l'oxymel scillitique.

7°. Dans un cas où les autres secours avoient échoué, un Chirurgien fit l'opération de la *bronchotomie*, c'est à dire, ouvrit la trachée artere, souffla fortement dedans, c'est porter l'air sur le poulmon même, il fit même tomber quelques gouttes de vinaigre & sauva ainsi le malade. Ce puissant secours ne doit pas être négligé, & il est facile.

8°. Quoique les malades donnent quelques signes de vie, il ne faut pas discontinuer les secours, car quelquefois ils meurent après ces premiers mouvemens si l'on n'a pas la plus grande attention de soutenir les moyens qui les ont rappelés. On a essayé sur des animaux l'électricité, qui est le plus puissant des stimulans; elle ne réussit pas; mais les expériences n'ont pas été assez

multipliées pour qu'on puisse en conclure qu'elle est inutile.

9°. Lors même qu'ils sont entièrement rappelés à la vie il reste quelquefois de l'oppression, de la toux, de la fièvre, en un mot, une maladie; & il convient alors de les saigner au bras, ensuite on leur donne beaucoup de tisane d'orge, ou si elle manque, de thé de sureau.

§. 403. Après avoir indiqué les secours nécessaires & les plus efficaces, je dirai un mot de quelques autres qu'on est en usage d'employer tumultuairement.

1°. On enveloppe ces infortunés dans des peaux de mouton, ou de veau, ou de chiens, qu'on écorche sur le champ; ces secours ont quelquefois ranimé la chaleur, mais ils sont plus lents, & ne sont pas plus efficaces que la chaleur d'un lit bien échauffé, parfumé de sucre & que les frictions avec des flanelles chaudes, ainsi on ne doit les employer que quand on est éloigné de toute habitation, & qu'on a de la facilité à se les procurer.

2°. La méthode de les rouler dans un tonneau est dangereuse, & fait perdre un tems précieux; elle étoit fondée sur l'ancienne supposition que tout le corps étoit plein d'eau, & que ces compres-

sions la faisoient sortir , mais cette supposition est une chimere.

3°. Celle de les pendre par les pieds est aussi accompagnée de danger , & ne peut avoir aucun usage. Cette écume qui est une des causes de mort est trop adhérente pour s'évacuer par son propre poids ; c'est cependant le seul secours qu'on pourroit retirer de la suspension , qui nuit d'ailleurs en augmentant l'engorgement de la tête & du poulmon. Elle n'évacueroit pas même l'eau renfermée dans l'estomac.

§. 404. Il y a quelques années qu'on sauva une fille de dix-huit ans , (on ignore si elle avoit été sous l'eau , peu de tems ou quelques heures ,) „ qui „ étoit sans mouvement , glacée , insensible , les yeux fermés , la bouche béante , le teint livide , le visage bouffi , „ tout le corps enflé , chargé d'eau „ , en étendant sur un lit quatre doigts de cendres , promptement échauffées dans des chaudières , en la couchant toute nue sur ces cendres , en la couvrant avec d'autres cendres aussi échauffées , en lui mettant sur la tête un bonnet , autour du col un bas , , qui en étoient remplis , & en mettant par dessus le tout des couvertures. Au bout de demi heure le poul revint , elle reprit la voix , & cria , je ge-

le, je gele. On lui donna un peu d'eau clairette, & on la laissa huit heures enfevelie sous les cendres; elle en sortit sans aucun autre mal qu'une lassitude, qui se dissipa le troisieme jour. Ce remede doit certainement être efficace, & n'est pas à négliger; mais il ne doit pas non plus faire négliger les autres. Du sable mêlé avec du sel, ou du sel seul auroient la même efficace, & on en a éprouvé les bons effets.

Dans ce moment on vient de ressus-citer deux petits canards qui s'étoient noyés, par un bain de cendres chaudes, & ce même secours a réussi pour de petits chiens & de petits chats qu'on avoit noyés dans le dessein de l'essayer. Celui du fumier peut aussi être utile; & je viens d'apprendre par un témoin oculaire très-digne de foi & très-éclairé, qu'il contribua efficacement à rappeler à la vie un homme qui avoit été certainement six heures sous l'eau.

§. 405. Je joindrai ici un article qui se trouve dans un petit ouvrage imprimé à Paris en 1740, par ordre du roi, & auquel il n'y a sans doute aucun Prince qui ne souscrive.

„ Quoique le peuple soit assez géné-
 „ ralement porté à la compassion, &
 „ quoiqu'il souhaite de donner des se-
 cours

„ cours aux noyés, souvent il ne le fait
 „ pas parce qu'il ne l'ose. Il s'est ima-
 „ giné qu'il s'exposeroit aux poursuites
 „ de la justice. Il est donc essentiel qu'on
 „ sache, & on ne sauroit trop le redi-
 „ re, pour détruire le préjugé où l'on
 „ est, que les Magistrats n'ont jamais pré-
 „ tendu empêcher qu'on tentât tout ce
 „ qui peut être tenté en faveur des mal-
 „ heureux qui viennent d'être tirés de
 „ l'eau. Ce n'est que quand leur mort
 „ est très-certaine, que des raisons exi-
 „ gent que la justice s'empare de leurs
 „ cadavres “.

Depuis la publication de la dernière
 édition de cet ouvrage, il s'est formé
 à Amsterdam une société charitable en fa-
 veur des noyés dont l'établissement est
 un de ces événemens qui font honneur
 à l'humanité. Pour parvenir à en sau-
 ver le plus grand nombre possible, elle
 a fait trois choses.

1°. Autorisée par le Magistrat elle a
 enlevé tous les obstacles que le préju-
 gé mettoit, en Hollande comme ailleurs,
 à l'administration des secours; l'on a
 permis à tout le monde de sortir un noyé
 de l'eau, & de le mettre autant que pos-
 sible dans les endroits les plus propres
 à le secourir; l'on a exhorté tous les
 particuliers à prêter leurs maisons pour

cela, & l'on a ordonné à tous les aubergistes de fournir des appartemens.

2°. Elle a fondé des prix de six ducats pour chaque noyé rappelé à la vie, & je crois devoir donner ici les articles essentiels de son mémoire qui ont rapport à cette distribution.

„ Quiconque pourra prouver par des
„ certificats en bonne forme, qu'en y
„ employant des moyens convenables
„ il aura fait revenir une personne ou
„ un enfant, qui auront été tirés de
„ l'eau ne donnant plus aucun signe de
„ vie, recevra un prix, savoir de six
„ ducats, ou bien, s'il le préfère, d'une
„ médaille d'or de la même valeur,
„ sur laquelle son nom sera gravé.

„ Comme il pourra arriver que plusieurs y aient contribué, la médaille ou les six ducats leur seront délivrés, lorsqu'ils seront convenus de la manière dont le partage se fera entr'eux.

„ Pour avoir droit à ce prix, il ne faudra qu'une déclaration par écrit de deux personnes connues & d'honneur, qui n'y aient point de part elles mêmes, & qui certifient comme témoins oculaires, qu'il est dû à celui ou à ceux qu'ils nommeront.

„ Si l'on est obligé de faire quelques frais dans une auberge ou ailleurs,

„ ils feront payés indépendamment du
 „ prix, pourvu qu'ils n'excèdent pas la
 „ somme de quatre ducats; & ceci aura
 „ lieu, soit que la vie du noyé ait été
 „ sauvée ou non, si seulement il conște
 „ que ces frais ont été faits en sa fa-
 „ veur (a). “

3°. Elle a publié une courtemais bon-
 ne instruction sur les secours qu'on doit
 administrer à ces infortunés; quoi qu'elle
 rentre dans ce que j'en ai dit, on la
 verra avec plaisir ici.

„ Les meilleurs moyens qui peuvent
 „ & doivent être mis en œuvre à l'é-
 „ gard des noyés, comme les expérien-
 „ ces qui en ont été faites avant & de-
 „ puis l'établissement de cette société
 „ nous l'ont confirmé, sont les suivans.

„ De souffler dans le fondement par
 „ le moyen d'une pipe ordinaire, ou
 „ d'un autre tuyau, ou d'une gaine de
 „ couteau dont on aura coupé la poin-
 „ te, ou d'un soufflet. Plus cette opéra-
 „ tion se fera promptement, avec force
 „ & à la continue, plus elle sera utile.
 „ Si l'on se sert d'une pipe à fumer,
 „ ou d'un de ces fumigateurs qui se trou-
 „ vent chez M. HEITZ à Amsterdam,

(a) Histoire & mémoires de la société d'Am-
 sterdam en faveur des noyés page 7.

» & qu'ainsi au lieu de simple air ou de
» vent on introduise dans le corps la
» fumée chaude & irritante du tabac,
» l'opération sera plus efficace. De quel-
» que façon qu'elle se fasse, c'est en gé-
» néral la première qu'il faut tenter, &
» elle peut avoir lieu sans perdre de
» tems, soit sur un bateau, soit à ter-
» re, en quelque lieu, en un mot, que
» le noyé ait été d'abord posé.

» 4°. Aussi-tôt qu'il sera possible, il
» faudra tâcher de sécher & de réchau-
» fer prudemment le corps qui sera tout
» trempé, souvent déjà absolument froid,
» engourdi & même roide. Cela pourra
» se faire presque toujours aisément &
» par diverses voies: par exemple, par
» la chemise chaude & les habits de
» dessous d'un des assistans, par une ou
» plusieurs couvertes de laine chauffées,
» par des cendres chaudes de boulan-
» ger, de brasseur, de saunier, de favo-
» nerie, ou d'autres fabriques; par des
» peaux d'animaux, sur-tout de brebis;
» enfin par un feu modéré, ou par la
» chaleur douce & naturelle de person-
» nes saines, qui se mettent dans un
» même lit avec le noyé.

» Pendant qu'on emploiera les deux
» moyens précédens avec persévérance,
» il peut être aussi très-utile de faire

„ par tout le corps, sur-tout le long de
 „ l'épine du dos, de la nuque du col jus-
 „ qu'au croupion, de fortes frictions
 „ en se servant de pieces de laine chau-
 „ fées, ou d'autres linges qu'on aur-
 „ mouillés d'eau-de-vie ou saupoudrés de
 „ sel fin & sec. Qu'on prenne encore
 „ soit un linge trempé dans de l'eau-de-
 „ vie, soit quelque sel volatil bien fort,
 „ comme l'esprit de sel ammoniac pour
 „ les tenir sous le nez & en frotter les
 „ temples.

„ Le chatouillement de la gorge & du
 „ nez, à l'aide d'une plume, peut aussi
 „ faire du bien. Mais jamais il ne faut
 „ verser dans la gorge, ni vin, ni eau-
 „ de-vie, ni autres liqueurs fortes mê-
 „ lées avec du vin ou d'autres irritans,
 „ qu'après avoir apperçu quelques signes
 „ de vie.

„ Voici encore une épreuve qui a réus-
 „ si: qu'un des assistans mette sa bou-
 „ che sur celle du noyé, lui ferrant les
 „ narines d'une main. & s'appuyant de
 „ l'autre sur son sein gauche; & qu'a-
 „ lors en soufflant avec force, il tâche
 „ d'enfler immédiatement ses poulmons:
 „ nous estimons que dès le premier mo-
 „ ment ceci pourroit être aussi efficace
 „ que de souffler dans le fondement. En-
 „ fin qu'on ne néglige point, s'il est pos-

„ fible, la saignée; & qu'on tire le sang
 „ d'une des grandes veines du bras, ou
 „ de la jugulaire même.

„ Tels sont les moyens les plus pro-
 „ pres & les plus éprouvés dans ces cas.
 „ Il est très à souhaiter que désormais
 „ on n'emploie plus ceux qui ne peuvent
 „ qu'être très-nuisibles: comme de rou-
 „ ler sur un tonneau, de suspendre par
 „ des cordes attachées sous les bras ou
 „ les jambes (a). “

Les intentions & les directions de cette respectable société, ayant été répandues par plus de six mille mémoires distribués dans toutes les villes des sept provinces, & appuyées par le concours des magistrats & de leurs correspondans, ont eu les plus heureux succès, & ont sauvé la vie en peu de tems à un grand nombre de leurs concitoyens. Ils ont donné dans ces mêmes mémoires l'histoire de dix-neuf, dont quelques uns avoient été trois quarts-d'heure sous l'eau; on voit que sept ont dû la vie principalement à l'air, & sept autres à la fumée de tabac, soufflé dans l'anüs; les cinq restans furent sauvés par les autres secours.

On dut espérer d'abord que ces exem-

(a) *Hist. & Mém.* page 10.

ples connus & avérés encourageroient par-tout à secourir les malheureux noyés, & que les membres de la société d'Amsterdam trouveroient des imitateurs dans tous les endroits où les fréquens malheurs en ce genre rendent cet établissement nécessaire. Ces espérances n'ont point été déçues; S. M. l'Impératrice-Reine a fait les réglemens les plus sages pour le secours des noyés dans tous les vastes états, & depuis peu on s'est occupé en France du même objet avec un égal succès.

CHAPITRE XXIX.

Des corps arrêtés entre la bouche & l'estomac.

§. 406. **D**U fond de la bouche, les alimens passent dans un canal plus étroit qu'on appelle *l'œsophage*, qui, en suivant l'épine du dos, va aboutir à l'estomac.

Il arrive souvent que plusieurs corps sont arrêtés dans ce canal, sans pouvoir ni descendre ni remonter; soit parce qu'ils sont trop gros, soit parce qu'ils